

Domaine : Médecine - **Thématique(s) :** Pédiatrie

STAGES COURTS

STAGE COURT : REPÉRER ET PERMETTRE LA PRISE EN CHARGE DE L'ENFANT MALTRAITÉ

Cette action permet de repérer les signes cliniques et comportementaux de la maltraitance, de mettre en place un entretien adapté et de signaler une présomption ou un fait de maltraitance d'un enfant ou d'un adolescent.

L'objectif de ce programme est de définir et d'établir un état des lieux du repérage et de la prise en charge de l'enfant et de l'adolescent maltraité en France aujourd'hui.

 **Dates :** Voir le calendrier

Modalité : Présentiel

 **Lieu :** Paris 12e : Ministère de l'intérieur. Immeuble Lumière, 40 avenue des Terroirs de France

€ **Tarif :** Voir ci-dessous

350 € (Sorbonne université est exonérée de TVA au titre de l'article 261-4-4° du code général des impôts)

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

Sur 2 journées, vous apprendrez successivement :

- à connaître les différentes formes de maltraitance sur un enfant ou un adolescent,
- comment adapter l'entretien médical au développement du sujet,
- repérer la situation de danger,
- prendre les mesures nécessaires et obligatoires.

INFORMATIONS

Responsables pédagogiques :

Pr. David COHEN

Dr. Angèle CONSONLI

Pédopsychiatres (Service Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent de l'Hôpital Pitié-Salpêtrière)

PUBLIC VISÉ

- Professionnels du ministère de la justice, du ministère de l'intérieur
- professionnels de santé et secteur éducatif.

PRÉ-REQUIS

Aucun

CONTACT

 denis.gaudin@sorbonne-universite.fr

PROGRAMME

1ère Journée :

La maltraitance : définitions et état des lieux en France. Textes encadrant la protection de l'enfance. Dispositifs de prise en charge et de prévention.

La brigade des mineurs : modalités d'intervention et de saisine.

La prise en charge d'un enfant par l'équipe pluridisciplinaire d'une unité médico judiciaire.

Les mécanismes en jeu dans les situations de maltraitance sur enfant ou adolescent. Comment conduire un entretien avec un enfant ou un adolescent.

Les enfants exposés aux violences conjugales : le rôle du professionnel.

2e Journée :

Les obligations de signalement et le traitement pénal.

Comment repérer les signes cliniques et comportementaux de la maltraitance envers un enfant ou un adolescent ?

Comment mettre en place un entretien adapté ?
Comment signaler une présomption ou un fait de maltraitance ?
Les maltraitances infantiles et leurs conséquences dans le développement psycho-social et intellectuel des enfants. Les besoins fondamentaux et universels de l'enfant et de l'adolescent.

MÉTHODES

Formation en groupe, présentielle avec une activité d'analyse des pratiques, intégrée à la démarche cognitive, au moment de l'identification des besoins de formation ou de l'évaluation de l'impact de la formation.

Documents : Supports de cours PDF

Effectifs : Max 50 pers.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Attestation de fin de formation et de compétences
